

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 16 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de MONTREAL, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GCHWEINDER, Maire.

Convocation du 9 septembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Rapport d'assainissement 2020
- Modification statuts CCS
- Amortissement SDEY
- Délibérations modificatives
- Convention fournitures d'état civil
- Personnel communal :
 - Contrat parcours Emploi Compétence
 - Rémunération gardiennage église
- Suppression régie du Marché
- Questions et informations diverses

Présents : GCHWEINDER Michel, CONTENT Michèle, VOIRIN Guy, LOPES Stéphane : NAUDIN Marie-Rose, de VAUCELLES Marie-Laure, BECARD GASCARD Marie-France, TRIPIER Jean-Louis, MONNOT Pierre

Absents excusés : FERRADOU Bernard donne pouvoir à Michèle CONTENT, CHANTRIER Sandra donne pouvoir à Michel GCHWEINDER.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de VAUCELLES Marie-Laure

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le Maire demande l'approbation et la signature du compte-rendu du 4 juin 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2021-26 Rapport assainissement 2020

Le Maire demande à Michèle CONTENT de présenter le rapport sur l'assainissement.

En 2020, l'ancienne station a été vidangée 45m³ de boues enlevées.

Fin mars la nouvelle station a été mise en route :

134 clients pour 8367 m³ d'eau vendue

Prix pour une facture type 120m³ en 2020 environ 1,69 € TTC/m³

en 2021 environ 2,13 € TTC/m³

Suez annonce des charges de 26 453 € des recettes de 17 514 € soit un déficit de 8 939 €.

La commune a perçu 1 652 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE le rapport 2020 sur l'assainissement,
- DEMANDE à SUEZ les données nécessaires pour faire une étude de débit de la nouvelle station,
- CHARGE le Maire de demander à l'entreprise ERSE de fixer une date pour une visite publique de la nouvelle station.

2021-27 Modification statuts CCS : compétence « Protection et mise en valeur de l'Environnement »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5,

Le Maire expose au Conseil Municipal que le conseil communautaire, par délibération n° 2021-068 en date du 5 Août 2021, a voté la modification de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » dans les statuts de la Communauté de Communes du Serein.

Le Conseil Communautaire a décidé :

- D'approuver le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein suivant :
Compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
Intégration des actions de maîtrise de la demande d'énergie et notamment soutien financier aux actions de rénovation énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein telle qu'énoncée ci-dessus.
- CHARGE le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Serein.

2021-32 Gardiennage de l'église

Le Maire propose de réactualiser l'indemnité de gardiennage de l'église, inchangée depuis de nombreuses années.

Il suggère de la fixer à 120 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE de fixer à 120 € mensuel le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

2021-33 Suppression régie marché

Le Maire rappelle l'existence d'une régie de marché créée par arrêté du 1^{er} juillet 2011.

Suite à la modification des dépôts des espèces par les régisseurs, l'achat de sacs spéciaux est nécessaire.

Vu les faibles sommes concernées, le Maire propose de supprimer le droit de place du marché et de supprimer la régie correspondante.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de la gratuité du droit de place pour le marché,
- DEMANDE au Maire de supprimer la régie du marché.

Questions Diverses

Journal communal

Il est envisagé de mettre en place un petit journal exclusivement communal qui pourrait paraître deux fois par an. Sandra CHANTRIER s'est proposée pour faire la mise en page pendant les vacances scolaires.

Marie-France GASCARD, Michel GCHWEINDER, Michèle CONTENT, Marie-Rose NAUDIN et Sandra CHANTRIER se proposent pour faire partie de cette commission.

Plantations

Le dossier de plantation du verger conservatoire est déposé à la région et en attente de décision.

Jean-Louis TRIPIER propose la plantation de nouveaux arbres au pont de fer et chemin des taupes. A revoir dans un programme global de plantations.

Pose de barrières de sécurité

Marie-France GASCARD, demande s'il est possible d'envisager la pose de barrières de sécurité permanentes dans les endroits dangereux de la commune. Une étude va être réalisée à ce sujet

Chemin de Monthelon

A la question évoquée de la remise en état du chemin de Saint Aieul, Monsieur VOIRIN répond que ces travaux sont prévus par le personnel communal avec l'aide de Monsieur Luc COUVIN avec des matériaux donnés gratuitement.

Raccordement du réseau d'eau pluviale de la rue des jardins dans la grande rue

La bande d'enrobé traversant le Grande rue est provisoire et sera recouverte d'une couche d'enduit en même temps que la réfection de la rue de l'Arbalète.

Séance levée à 19 h 50.

Michel GCHWEINDER

Michèle CONTENT

Guy VOIRIN

Jean-Louis TRIPIER

Marie-Rose NAUDIN

Stéphane LOPES

Bernard FERRADOU
excusé

Marie-France GASCARD

Sandra CHANTRIER
excusée

Marie-Laure de VAUCELLES

Pierre MONNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 16 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de MONTREAL, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GCHWEINDER, Maire.

Convocation du 9 septembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Rapport d'assainissement 2020
- Modification statuts CCS
- Amortissement SDEY
- Délibérations modificatives
- Convention fournitures d'état civil
- Personnel communal :
 - Contrat parcours Emploi Compétence
 - Rémunération gardiennage église
- Suppression régie du Marché
- Questions et informations diverses

Présents : GCHWEINDER Michel, CONTENT Michèle, VOIRIN Guy, LOPES Stéphane : NAUDIN Marie-Rose, de VAUCELLES Marie-Laure, BECARD GASCARD Marie-France, TRIPIER Jean-Louis, MONNOT Pierre

Absents excusés : FERRADOU Bernard donne pouvoir à Michèle CONTENT, CHANTRIER Sandra donne pouvoir à Michel GCHWEINDER.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de VAUCELLES Marie-Laure

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le Maire demande l'approbation et la signature du compte-rendu du 4 juin 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2021-26 Rapport assainissement 2020

Le Maire demande à Michèle CONTENT de présenter le rapport sur l'assainissement.

En 2020, l'ancienne station a été vidangée 45m³ de boues enlevées.

Fin mars la nouvelle station a été mise en route :

134 clients pour 8367 m³ d'eau vendue

Prix pour une facture type 120m³ en 2020 environ 1,69 € TTC/m³

en 2021 environ 2,13 € TTC/m³

Suez annonce des charges de 26 453 € des recettes de 17 514 € soit un déficit de 8 939 €.

La commune a perçu 1 652 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE le rapport 2020 sur l'assainissement,
- DEMANDE à SUEZ les données nécessaires pour faire une étude de débit de la nouvelle station,
- CHARGE le Maire de demander à l'entreprise ERSE de fixer une date pour une visite publique de la nouvelle station.

2021-27 Modification statuts CCS : compétence « Protection et mise en valeur de l'Environnement »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5,

Le Maire expose au Conseil Municipal que le conseil communautaire, par délibération n° 2021-068 en date du 5 Août 2021, a voté la modification de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » dans les statuts de la Communauté de Communes du Serein.

Le Conseil Communautaire a décidé :

- D'approuver le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein suivant :
Compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
Intégration des actions de maîtrise de la demande d'énergie et notamment soutien financier aux actions de rénovation énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein telle qu'énoncée ci-dessus.
- CHARGE le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Serein.

2021-32 Gardiennage de l'église

Le Maire propose de réactualiser l'indemnité de gardiennage de l'église, inchangée depuis de nombreuses années.

Il suggère de la fixer à 120 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE de fixer à 120 € mensuel le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

2021-33 Suppression régie marché

Le Maire rappelle l'existence d'une régie de marché créée par arrêté du 1^{er} juillet 2011.

Suite à la modification des dépôts des espèces par les régisseurs, l'achat de sacs spéciaux est nécessaire.

Vu les faibles sommes concernées, le Maire propose de supprimer le droit de place du marché et de supprimer la régie correspondante.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de la gratuité du droit de place pour le marché,
- DEMANDE au Maire de supprimer la régie du marché.

Questions Diverses

Journal communal

Il est envisagé de mettre en place un petit journal exclusivement communal qui pourrait paraître deux fois par an. Sandra CHANTRIER s'est proposée pour faire la mise en page pendant les vacances scolaires.

Marie-France GASCARD, Michel GCHWEINDER, Michèle CONTENT, Marie-Rose NAUDIN et Sandra CHANTRIER se proposent pour faire partie de cette commission.

Plantations

Le dossier de plantation du verger conservatoire est déposé à la région et en attente de décision.

Jean-Louis TRIPIER propose la plantation de nouveaux arbres au pont de fer et chemin des taupes. A revoir dans un programme global de plantations.

Pose de barrières de sécurité

Marie-France GASCARD, demande s'il est possible d'envisager la pose de barrières de sécurité permanentes dans les endroits dangereux de la commune. Une étude va être réalisée à ce sujet

Chemin de Monthelon

A la question évoquée de la remise en état du chemin de Saint Aieul, Monsieur VOIRIN répond que ces travaux sont prévus par le personnel communal avec l'aide de Monsieur Luc COUVIN avec des matériaux donnés gratuitement.

Raccordement du réseau d'eau pluviale de la rue des jardins dans la grande rue

La bande d'enrobé traversant le Grande rue est provisoire et sera recouverte d'une couche d'enduit en même temps que la réfection de la rue de l'Arbalète.

Séance levée à 19 h 50.

Michel GCHWEINDER

Michèle CONTENT

Guy VOIRIN

Jean-Louis TRIPIER

Marie-Rose NAUDIN

Stéphane LOPES

Bernard FERRADOU
excusé

Marie-France GASCARD

Sandra CHANTRIER
excusée

Marie-Laure de VAUCELLES

Pierre MONNOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 16 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de MONTREAL, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GCHWEINDER, Maire.

Convocation du 9 septembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Rapport d'assainissement 2020
- Modification statuts CCS
- Amortissement SDEY
- Délibérations modificatives
- Convention fournitures d'état civil
- Personnel communal :
 - Contrat parcours Emploi Compétence
 - Rémunération gardiennage église
- Suppression régie du Marché
- Questions et informations diverses

Présents : GCHWEINDER Michel, CONTENT Michèle, VOIRIN Guy, LOPES Stéphane : NAUDIN Marie-Rose, de VAUCELLES Marie-Laure, BECARD GASCARD Marie-France, TRIPIER Jean-Louis, MONNOT Pierre

Absents excusés : FERRADOU Bernard donne pouvoir à Michèle CONTENT, CHANTRIER Sandra donne pouvoir à Michel GCHWEINDER.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de VAUCELLES Marie-Laure

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le Maire demande l'approbation et la signature du compte-rendu du 4 juin 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2021-26 Rapport assainissement 2020

Le Maire demande à Michèle CONTENT de présenter le rapport sur l'assainissement.

En 2020, l'ancienne station a été vidangée 45m³ de boues enlevées.

Fin mars la nouvelle station a été mise en route :

134 clients pour 8367 m³ d'eau vendue

Prix pour une facture type 120m³ en 2020 environ 1,69 € TTC/m³

en 2021 environ 2,13 € TTC/m³

Suez annonce des charges de 26 453 € des recettes de 17 514 € soit un déficit de 8 939 €.

La commune a perçu 1 652 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE le rapport 2020 sur l'assainissement,
- DEMANDE à SUEZ les données nécessaires pour faire une étude de débit de la nouvelle station,
- CHARGE le Maire de demander à l'entreprise ERSE de fixer une date pour une visite publique de la nouvelle station.

2021-27 Modification statuts CCS : compétence « Protection et mise en valeur de l'Environnement »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5,

Le Maire expose au Conseil Municipal que le conseil communautaire, par délibération n° 2021-068 en date du 5 Août 2021, a voté la modification de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement » dans les statuts de la Communauté de Communes du Serein.

Le Conseil Communautaire a décidé :

- D'approuver le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein suivant :
Compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
Intégration des actions de maîtrise de la demande d'énergie et notamment soutien financier aux actions de rénovation énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- VALIDE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Serein telle qu'énoncée ci-dessus.
- CHARGE le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Serein.

2021-32 Gardiennage de l'église

Le Maire propose de réactualiser l'indemnité de gardiennage de l'église, inchangée depuis de nombreuses années.

Il suggère de la fixer à 120 € par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- DECIDE de fixer à 120 € mensuel le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

2021-33 Suppression régie marché

Le Maire rappelle l'existence d'une régie de marché créée par arrêté du 1^{er} juillet 2011.

Suite à la modification des dépôts des espèces par les régisseurs, l'achat de sacs spéciaux est nécessaire.

Vu les faibles sommes concernées, le Maire propose de supprimer le droit de place du marché et de supprimer la régie correspondante.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de la gratuité du droit de place pour le marché,
- DEMANDE au Maire de supprimer la régie du marché.

Questions Diverses

Journal communal

Il est envisagé de mettre en place un petit journal exclusivement communal qui pourrait paraître deux fois par an. Sandra CHANTRIER s'est proposée pour faire la mise en page pendant les vacances scolaires.

Marie-France GASCARD, Michel GCHWEINDER, Michèle CONTENT, Marie-Rose NAUDIN et Sandra CHANTRIER se proposent pour faire partie de cette commission.

Plantations

Le dossier de plantation du verger conservatoire est déposé à la région et en attente de décision.

Jean-Louis TRIPIER propose la plantation de nouveaux arbres au pont de fer et chemin des taupes. A revoir dans un programme global de plantations.

Pose de barrières de sécurité

Marie-France GASCARD, demande s'il est possible d'envisager la pose de barrières de sécurité permanentes dans les endroits dangereux de la commune. Une étude va être réalisée à ce sujet

Chemin de Monthelon

A la question évoquée de la remise en état du chemin de Saint Aieul, Monsieur VOIRIN répond que ces travaux sont prévus par le personnel communal avec l'aide de Monsieur Luc COUVIN avec des matériaux donnés gratuitement.

Raccordement du réseau d'eau pluviale de la rue des jardins dans la grande rue

La bande d'enrobé traversant le Grande rue est provisoire et sera recouverte d'une couche d'enduit en même temps que la réfection de la rue de l'Arbalète.

Séance levée à 19 h 50.

Michel GCHWEINDER

Michèle CONTENT

Guy VOIRIN

Jean-Louis TRIPIER

Marie-Rose NAUDIN

Stéphane LOPES

Bernard FERRADOU
excusé

Marie-France GASCARD

Sandra CHANTRIER
excusée

Marie-Laure de VAUCELLES

Pierre MONNOT